

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2003

L'An Deux Mille Trois, le 16 Décembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 9 Décembre 2003, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Christiane SÉGURA

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara BARBEY, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDE, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Monsieur Michel FRANQUES), Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET (Pouvoir à Madame Laurence PUJOL), Thierry GINESTET (Pouvoir à Monsieur Christian MALGOUYRES), Félix TORRÈS (Pouvoir à Madame Élisabeth LARAUD), Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédérique ESQUEVIN, Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Josian VAYRE, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD.

N°7/160 : FOURNITURE DE DIESTER / ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Pilote : Direction Générale des Services / Finances.

Autres service concerné : Transports Urbains

Monsieur William NION, rapporteur,

Le 15 Avril 2003, le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a approuvé, dans le cadre de la délibération N° 3/55, le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de DIESTER 30% et de DIESTER 30% « grands froids » pour le service des Transports Urbains.

La Commission d'Appel d'Offres réunie les 9 et 11 Décembre 2003, a examiné les offres reçues et vous propose d'attribuer ce marché à S.A.S GINOUVES Georges- 11, Avenue de la République - 83210 LA FARLEDE.

Le marché sera conclu sous la forme d'un marché à bon de commande pour un an, à compter de sa notification, renouvelable 2 fois, sur la base d'un minimum annuel de 250 000 litres, et un maximum annuel de 400 000 litres.

Le prix du marché s'établit sur la base d'un prix unitaire de 66,28 Euros HT pour le DIESTER 30% et de 66,28 Euros HT pour le DIESTER 30% « grands froids », et ajustable en fonction des barèmes officiels du fournisseur.

A titre indicatif il est précisé que le montant global du détail estimatif est de 221 958,46 € TTC.

La dépense à engager au titre du présent marché sera imputée au chapitre 011, article 606801 du budget annexe Transports Urbains.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

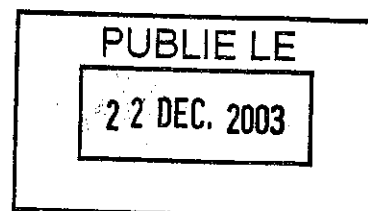
Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 58 et suivants.

Vu la délibération N° 3/55 du Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en date du 15 avril 2003 et portant lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de DIESTER 30% et DIESTER 30% « grands froids ».

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 9 décembre 2003 proposant d'attribuer le dit marché à S.A.S GINOUVES Georges- 11, Avenue de la République - 83210 LA FARLEDE.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,



↳ **Décide** d'attribuer le marché de fourniture DIESTER 30% et DIESTER 30% « grands froids » à S.A.S GINOUVES Georges – 11, Avenue de la République – 83210 LA FARLEDE.

↳ **Autorise** le Président à signer le dit marché et à accomplir toutes les formalités nécessaires.

↳ **Dit** que La dépense à engager au titre du présent marché sera imputée au chapitre 011, article 606801 du budget annexe Transports Urbains.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,

Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Malaterre-Fourès".

